

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AGROPASTORALE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SAPA-CI »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX ANGRE 8
ème tranche lot 428E ilot 4, Lot 428E, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGROPASTORALE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SAPA-CI »

Objet : Agriculture, Elevage, Forage, Transport et logistique.

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX ANGRE 8
ème tranche lot 428E ilot 4, Lot 428E, Ilot 4

Dirigeant(s) M EDOUKOU JOSEPH MOZOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01392 du 02/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07220/GTCA/RC/2026 du 02/02/2026

